

# L'«R» de La Pesse

Juillet 2019 - n°

47

## Le mot du Maire

L'été a débuté avec une période de très forte chaleur qui n'est pas sans incidence. La forêt a souffert de la sécheresse en 2018 et les cours du bois sont au plus bas rendant la vente de nos parcelles aléatoire. Un premier lot a été néanmoins vendu dernièrement nous permettant d'atteindre nos objectifs budgétaires très prudents (15 000 € provisionnés). 2 lots (dont le nôtre) sur 10 répartis sur les communes forestières avoisinantes ont été vendus. Il y a parfois de bonnes nouvelles. Il est cependant important de s'interroger sur la gestion de la forêt communale et de son avenir. C'est une des tâches qui animent un mois de juillet très studieux pour le conseil municipal. Jean-Luc DEPRAZ, notre garde-forestier ONF, est un soutien précieux et il a été décidé de ne pas vendre à l'automne la deuxième parcelle initialement commercialisable en 2019. Celle-ci, de très belle qualité, préservée de par sa situation des risques sanitaires ne saurait être bradée.

En ces temps de canicule, la question de l'eau se rappelle à notre bon souvenir. De nombreuses voix s'accordent pour dire qu'elle va devenir alarmante dans le Haut-Jura\*. Le Syndicat des Eaux (SIE Jura Sud) mène une campagne de forages Sous les Bois et les membres du conseil municipal apportent leur soutien à Joël VUAILLAT président du SIE dans la conduite de ce dossier complexe.

Françoise PERRIN prendra sa retraite le 31 octobre 2019. 13 dossiers de candidature au poste de secrétaire de mairie ont été reçus. Il s'agit main-

tenant de recevoir les postulants pour choisir la bonne personne. L'étude lancée sur le devenir du bâtiment Relais des Skieurs et des anciens garages communaux avance. La semaine du 22 juillet permettra de choisir les 3 cabinets qui mèneront le dialogue compétitif qui aboutira à la construction d'un projet chiffré, élément indispensable à une prise de décision future.

Une pump track (piste cycliste très courte et ludique permettant à chacun de « s'éclater » au guidon de son VTT) va voir le jour derrière la mairie. Elle sera réalisée en chantier participatif (tout comme la réhabilitation de la cabane forestière prévue cet automne dans la forêt du Chapuzieux). Ce projet est un des éléments de réponse à une autre question importante face à l'inéluctable réchauffement climatique : envisager un tourisme « quatre saisons ».

Question abordée le 2 juillet lors d'une réunion qui s'est tenue, à la demande de la commune de La Pesse, entre tous les acteurs du tourisme sur le secteur des Hautes Combes. Elle devrait déboucher sur des réalisations concrètes, nous en reparlerons.

Je pourrais développer d'autres problématiques ou projets mais prendrais le risque d'être long, trop long.

Vous l'avez compris, il ne s'agit pas d'être dans le registre de l'autosatisfaction mais de vous faire toucher du doigt l'intensité et la variété de l'action municipale.

Il faut faire face également et malheureusement aux incivilités : animaux divagants, rodéos automobiles dangereux, état des toilettes publiques, non respect des consignes de tri...

Les conflits de voisinage existent...

Il faut surveiller les constructions « anarchiques », le respect des règles d'urbanisme. Peut-on parler là d'incivilité ? Je vous laisse juge et invite chacun à s'interroger.

Notre petit village, extraordinaire à bien des égards, ressemble sur ces points finalement aux autres.

Nous ne sommes à nouveau plus que 9 conseillers. Jean-Yves COMBY a démissionné. Le dossier « route de la Borne au Lion » demeure difficile. Mais au regard de ce que je vous ai écrit précédemment, il est primordial de faire la part des choses. Maire durant 7 ans, membre du conseil municipal depuis 2001, Jean-Yves a mené de nombreux dossiers, pris part à de nombreuses réflexions qui ont abouti à des réalisations concrètes. Nul n'a oublié son engagement pour l'école.

Chaque conseiller a pu lui exprimer

Suite page suivante...

Suite de l'édito...

ses remerciements. La vie d'une assemblée municipale peut rencontrer des moments douloureux. Ils doivent être vécus dans le respect. Avec l'espoir que les situations clarifiées soient bénéfiques pour tous.

Variété et intensité ne sont pas à déplorer mais au contraire des éléments motivants. Je ne cesse de le répéter, de nombreux visiteurs découvrant notre village et plus largement son territoire louent son dynamisme et son attrait. Les sujets difficiles ne doivent pas nous abattre. Cela ne peut que nous aider à être le plus distant possible d'un immobilisme inapproprié et nous imposer l'action. Prenant appui sur nos atouts pour aborder franchement les questions fondamentales qui se posent à nous. Nous aurons l'occasion d'en débattre ensemble à la rentrée. D'ici là, bel été à tous avec une pensée pour celles et ceux qui travaillent activement à l'accueil de nos visiteurs et assurent les services de proximité dont nous profitons tous.

\*Le Préfet du Jura vient de prendre un arrêté qui restreint l'utilisation de l'eau sur tout le département.

Claude Mercier

## Le Plan de sauvegarde communal

Il a été voté par le Conseil Municipal et un arrêté a été pris.

Nous vous conseillons de garder ces consignes chez vous en espérant que vous n'aurez pas à vous en servir.

Ce plan envisage tous les évènements

non habituels et potentiellement dangereux et liste les préconisations et les moyens de prévenir la population.

Voici les consignes en cas de confinement lié à une alerte nationale.

LE SIGNAL D'ALERTE DES POPULATIONS	
Emission modulée 1 min 41 sec	
5 sec	
Emission modulée 1 min 41 sec	
5 sec	
Emission modulée 1 min 41 sec	
5 sec	
Se confiner (en calfeutrant les ouvertures), écouter la radio (France Inter, France Bleu), ne pas téléphoner, éteindre flammes et cigarettes, ne pas aller chercher ses enfants à l'école.	
Emission prolongée (son continu) 30 s. = fin d'alerte	

Le Plan de Sauvegarde est consultable en Mairie.

### Signal d'alerte national

Début de l'alerte :

La sirène diffuse un signal prolongé, modulé (montant et descendant), pendant une minute 41s; il est émis au moins trois fois, séparé par un

court intervalle de 5s.

Fin de l'alerte :

Lorsque de danger est écarté, la sirène diffuse un signal sonore continu de trente secondes.

Ces signaux peuvent s'appliquer à tous les risques faisant l'objet d'une alerte urgente : nuage toxique ou radioactif, attaque aérienne...

## Inauguration du point lecture de la Médiathèque aux Alvéoles



Après de long mois de discussions avec la Médiathèque de Haut-Jura/Saint-Claude le Point Lecture de La Pesse a enfin pu ouvrir ses portes le 8 juin 2019 aux Alvéoles. La Médiathèque nous a déposé 1 600 ouvrages comme fond local. Ces ouvrages comprennent des livres et BD pour enfant, jeunes et adultes y compris des livres à gros caractère, des CD audio, des CD musicaux

et des DVD. Le fonctionnement est identique à celui des autres médiathèques de la ComCom, par contre il est assuré par des bénévoles. Il est possible de réserver des ouvrages, de rendre des ouvrages à La Pesse même s'ils sont retirés dans d'autre bibliothèques...

Les horaires d'ouverture sont :

• Le mercredi de 16 h à 18 h

• Le samedi de 10 h à 12 h.

Le point Lecture sera ouvert cet été. Nous proposons également les activités :

• Ping-pong de mots, animé par Sophie Levert-Favé. Renseignements et inscription 06 70 67 29 83)



• Séance de lecture à voix haute.

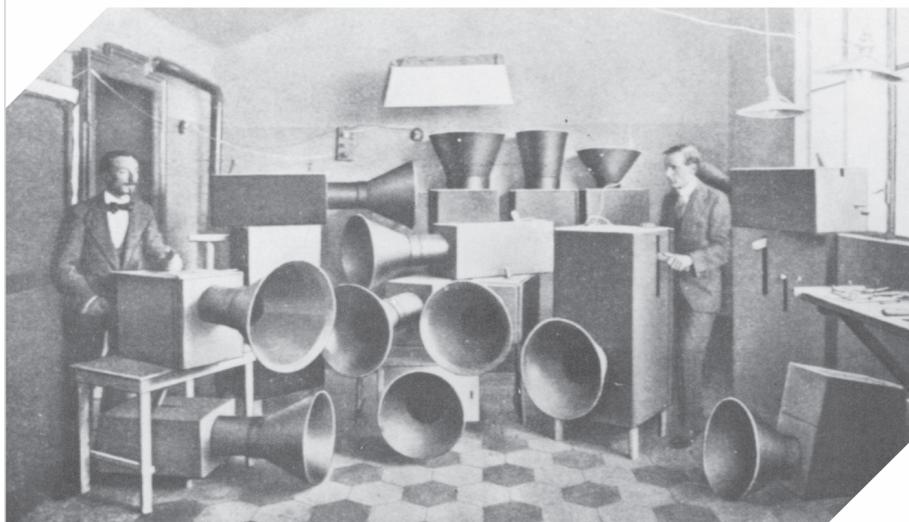
Renseignements et inscription auprès des bénévoles ou par mél : [pointlecture@alveoles.org](mailto:pointlecture@alveoles.org)

Noël Dubois

## Résidence artistique

### APPEL AUX PESSERAND.E.S

**Vous possédez d'anciens haut-parleurs dont vous n'avez plus l'utilité ?**



## FAITES-EN UNE ŒUVRE D'ART !

Donnez les à la résidence artistique *Nature in solidum* pour les recycler et construire une installation sonore sur le thème « La forêt, un milieu en équilibre », à découvrir au printemps 2020 dans le grenier de la Fruitière

Dans le cadre de la résidence artistique qui se déroule depuis le mois de juin et jusqu'au printemps 2020, les intervenants, Mathieu Ghezzi et Romain Barthélémy, développent un projet qui vise à traduire, par le son, l'évolution du milieu forestier.

Leur première mission, à l'écoute du territoire, les mène à la rencontre de plusieurs habitants et acteurs économiques de notre commune, l'ONF, Le Parc, etc.

En parallèle, le duo d'artistes a prévu d'élaborer plusieurs dispositifs scénographiques qui seront destinés à être visités (dans le grenier de la Fruitière) : une installation physique en son multicanal et une série de de transcriptions sonores de la croissance d'un arbre.

Pour cela, ils souhaitent utiliser du matériel de récupération : enceintes d'ordinateur, de chaîne hifi, d'auto-radio... tout ce qui compte une bobine, un aimant et une membrane !

**Point de collecte à la mairie ou à Alvéoles.**

Prochaine étape de la résidence : dernière semaine d'août et première de septembre.



## Formation aux premiers secours

Ious avons participé le 15 juin dernier à une formation aux premiers secours (PSC1) qui s'est déroulée au Centre d'Incendie et de Secours des Couloirs.

Encadrée par un formateur des Sa-peurs Pompiers venu des Rousses, cette formation de 8 heures nous a permis d'acquérir et de mettre à jour des connaissances sur les premiers gestes et la conduite à tenir en cas d'accident ou dans la vie de tous les jours.

Une journée bien instructive et agréable regroupant huit personnes de La Pesse et les environs, citoyens ordinaires en quête de connaissances qui pourraient être utiles à chacun de nous.

Nous vous recommandons cette formation à la portée de tous.

Nous remercions Alexandre et le Centre des Couloirs pour leur accueil.



### Votre employé

#### communal vous parle :

Il fait chaud mais la fontaine n'est ni un lavoir ni une piscine.

Le land art est une belle discipline : faites-en profiter nos visiteurs en le réalisant au vu de tous et non pas dans l'intimité des WC publics.

On ne peut pas encore faire de compost avec le bois de démolition et les palettes qui seront accueillis à bras ouverts de 8h15 à 12h45 et de 13h15 à 17h tous les jours sauf le dimanche à la déchetterie de Sant Claude et les vendredis et samedis à celle de Septmoncel.

Le plastique lui non plus ne devient pas du compost. Lorsque vous êtes devant les bacs à compost tournez la tête à gauche et vous verrez les conteneurs aptes à l'accepter.

Quant au verre pilé en vrac il n'a pas sa place dans le bac gris...



#### Tournée de ramonage 2019

Effectuée par l'entreprise  
RISSELIN  
les Crozets (39260)  
03 84 44 80 06  
06.80.85.03.01  
bruno39260@gmail.com

Mercredi 24 juillet  
Jeudi 25 juillet  
Vendredi 26 juillet

Inscriptions en mairie  
avant le mardi 23 juillet - 17h00

### Infos diverses

#### Changement de domicile

Selon l'article 104 du Code Civil «la preuve de l'intention résultera d'une déclaration expresse faite tant auprès de la commune du lieu que l'on quittera qu' à celle du lieu où on aura transféré son domicile»

#### Recensement

Les garçons et les filles qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile pour effectuer la journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Une attestation leur sera alors remise (justificatif qui pourra leur être demandé pour l'inscription aux examens publics et/ou à l'inscription au permis de conduire)

#### Inscription sur les listes électorales

La Loi n° 2016-1047 du 1er août 2016 a modifié les modalités d'inscription sur les listes électorales et a créé un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE.

#### Écobuage

En application de l'Article L.541, L.541-2 du Code de l'Environnement, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, quelle que soit la saison et le lieu.

Arrêté Préfectoral du 17 juillet 2017 réglementant l'emploi du feu consultable sur le site

<http://www.jura.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Bruit-Dechets-Publicite/Brulage-a-l-air-libre>

### Le calendrier

#### Alvéoles

Dégustation d'Absinthe  
2 août

Assemblée générale  
20 septembre à 18h30

#### Rassemblement de la Borne au lion

dimanche 28 juillet  
10h45 Commémoration  
Verre de l'amitié offert  
repas champêtre sur place.

Tel Réservation :  
06 38 51 43 73

#### Fête de La Pesse

31 août & 1er septembre

#### La Forestière

14/15 septembre

#### Azimuth festival

4, 5, 6 octobre

### État civil

#### DÉCÈS

Jean-François ALLABERT  
le 21 mai à Lons le Saunier